

Comme une journée en pleine mer

A l'ADUPP, sur proposition de Jean-Michel Brault originaire de la région, nous avons coché le lundi 16 Juillet 2018 en période de grande marée pour naviguer en groupe dans la baie du Mont St Michel. Nous étions une vingtaine à avoir répondu à cette invitation originale.



Bien sûr, le départ est toujours précédé de l'approvisionnement et c'est « Chez François », à Genêts, que nous nous sommes sustentés. Restaurant atypique que notre groupe a permis d'afficher « complet ».



Tout y est nature, l'accueil, le cadre, les entrées-plats-desserts et la cheminée qui sert en partie de cuisine. Ne pas demander de glaces en dessert : « il n'y a pas de congélateur ici » vous répond-on.

Satisfaction des yeux, satisfaction des papilles, l'ambiance est créée, on est déjà dans l'espace naturel qui nous attend à quelques kilomètres de là.

Un guide sympa accueille cette vingtaine de pèlerins des temps modernes. Le nombre est idéal pour que la convivialité s'installe.

Et on est parti vers ce rocher qu'on aperçoit tout proche mais qui nous attend à 7km. On embarque sur cette surface uniforme et luisante qui s'étale devant nous avec un sentiment mêlant le plaisir d'être là à une certaine retenue devant cette immensité que nous allons découvrir.

Premier réflexe du marin : l'orientation. Prendre des repères, des alignements, en un mot faire le point. En face, le Mont St Michel, sur son tribord Tombelaine, plus au loin le Mont Dol, et en remontant vers le Nord, Cancale et la pointe du Grouin à la limite de la visibilité. Derrière nous et à l'est, Avranches et les tours de sa cathédrale. Et la mer ? Pas de mer. Elle s'est déjà

retirée vers la dizaine de kilomètres qui nous séparera d'elle, nous ne la reverrons jamais. Quand elle reviendra elle recouvrira à la vitesse maximum de 6Km/h les 250Km² qu'elle s'est encore réservé.

Pour l'instant nous sommes sur le dur, la « tange », faite de sable très fin et d'argile qui va nous enrober jusqu'aux genoux quand elle se transformera en vase. Car cette surface que l'on voyait uniforme nous montre rapidement ses faces cachées, ses chenaux encaissés et boueux qui ont la désagréable habitude de se déplacer d'une marée à l'autre. L'œil exercé d'un guide est le seul moyen de sentir l'endroit adéquat pour faire passer un groupe hétérogène de « touristes ».



Si dans les premiers hectomètres nous avons pu prendre contact avec cette végétation halophile qui gagne peu à peu sur la mer (salicorne et obione en particulier), très vite on découvre les premières vasières, les zones sèches et bosselées, les zones humides et glissantes. Les traversées des courants dans les ruisseaux d'une centaine de mètres de large et d'une cinquantaine de centimètres de profondeur demandent de respecter les consignes du guide, pas seulement de sécurité, mais tout simplement de confort pour éviter la baignade involontaire dont il faudrait endurer le désagrément pour le reste de la journée !

Les fameux « sables mouvants » ça existe ? Oui. Nous en avons eu une démonstration en approchant du lit de la Sée et de la Sélune. Démonstration en toute sécurité mais accompagnée d'histoires à l'appui qui montrent que la traversée de la baie est une affaire de professionnels à qui il arrive parfois de se faire piéger.

Les consignes plus ou moins bien respectées, nous sommes arrivés, le groupe au complet, aux pieds de l'archange doré perché là-haut à 157m. Nous avons marché 3h30, arrêts et temps d'explications compris.

Après avoir libéré quelques marcheurs qui avaient prévu de n'effectuer que le trajet « aller » et avoir repris quelques forces par une petite restauration

rapide, nous repartons pour un trajet retour qui nous prendra seulement 2 heures.

La mer était basse à 17h30 et elle doit donc remonter. C'est l'occasion d'enchaîner les discussions sur le « Mascaret » qui se forme aussi dans la baie à l'occasion des grandes marées. C'est une vague de 50 à 80cm qui remonte la Sée et la Sélune jusqu'à Avranches. On parle aussi Pêche. Les « coques » qui sont plutôt petites en regard de la législation et les « télines » existent partout dans la baie mais ne sont pas pêchées. De même les « crevettes grises » étaient draguées au « Dranet » dans les ruisseaux tumultueux. Le fait que ces éléments naturels nécessitent de parcourir des distances de quelques kilomètres pour les ramasser découragent les générations actuelles. La Sée et la Sélune sont des rivières à saumons comme d'autres rivières connues en Bretagne. La pêche a été interdite pendant de nombreuses années, elle est réouverte depuis peu et extrêmement règlementée. Seuls 40 professionnels disposent d'une licence pour le pêcher et les prises sont restreintes.

Nous contournons Tombelaine par l'ouest mais la vase s'infiltré toujours entre les doigts de pieds et les jambes sont colorées de gris jusqu'aux genoux. Nous sommes prévenus, il faudra plusieurs lavages pour faire disparaître ces traces pas franchement esthétiques.



Les bains de boues en thalasso, ici c'est gratos ! Pour un premier lavage, la bardée de robinets disponibles à l'arrivée est prise d'assaut par la centaine de randonneurs des différents groupes qui arrivent échelonnés et crottés.

Le soleil nous avait accompagné une bonne partie de la journée, le vent nous a caressé le visage sur le trajet retour, la peau est tannée, les visages sont rougeoyants, la tête est pleine d'images et la fatigue est dans les jambes, le moral au « Beau Fixe ».

Merci Jean-Michel.

Jean-Yves Gruel